

Sandelman Scenario

Etat de situation

Version 3.0 – Janvier 2021

Ce document contient les informations de base sur votre projet et son contexte.

Votre objectif

Faire accepter le projet "Campagne contre la dépendance aux jeux vidéo" par l'Office National de la Santé Publique (ONSP).

Votre travail

- Élaborer et présenter la proposition de projet.
- Présentez votre proposition au Comité de sélection des projets de l'ONSP.

1. La Fondation et votre position

La “Fondation Sandelman Contre les Décisions Destructrices” a été fondée au début du 20e siècle. A l’origine, la Fondation s’est concentrée sur la prévention et la diminution de la consommation d’alcool chez les adolescents. La Fondation s’est ensuite adaptée pour faire face aux nouvelles tendances en matière de drogues : cannabis dans les années 60, héroïne dans les années 70, cocaïne dans les années 80 et ecstasy dans les années 90.

C’est durant la campagne anti-ecstasy que vous avez rejoint la Fondation en tant que stagiaire. Vous avez rapidement démontré vos compétences et avez été engagé à long terme. Aujourd’hui, vos activités comprennent les campagnes contre l’alcool, les cigarettes et l’ecstasy.

Depuis quelques temps, vous vous intéressez aux dépendances liées à des comportements plutôt qu’à des substances. Vous voyez apparaître aujourd’hui des *dépendances comportementales*, telles que la dépendance aux ordinateurs, aux téléphones portables ou aux réseaux sociaux. Vous avez déjà parlé de ceci avec Peter, le directeur opérationnel, qui en a ensuite parlé avec le Conseil de Fondation. Le Conseil a validé que les dépendances comportementales pourrait devenir un nouvel axe d’action pour la Fondation.

2. Situation actuelle de la Fondation

2.1. Situation financière

Le capital initial (donation de la famille Sandelman) permet de couvrir les frais généraux de la Fondation, le salaire du personnel d’administration et une partie du salaire du personnel de collecte de fonds. Les salaires du personnel lié aux opérations sont couverts par des donateurs ou des subventions de projet.

La baisse des taux d’intérêt de ces dernières années a eu un impact notable sur les revenus générés par la dotation initiale. La dernière crise financière a également réduit la générosité des entreprises et des donateurs individuels.

Si des fonds liés à des subventions directs de projets ne sont pas trouvés, la Fondation pourrait se retrouver dans la délicate situation d’avoir à réduire les salaires ou les taux d’activité d’une partie du personnel.

La Fondation travaille régulièrement avec un groupe de bénévoles qui interviennent dans le marketing, la collecte de fonds et l’exécution des projets. Ces précieux bénévoles ne reçoivent pas de rémunération fixe, mais la Fondation leur verse une compensation pour les frais de déplacement et autres dépenses. Si ces paiements purement symboliques n’étaient plus possibles, une partie de ces bénévoles pourraient moins s’impliquer dans leurs activités avec la Fondation.

2.2. Organisation

La Fondation est divisée en 3 secteurs : Opérations, Recherche de fonds & Marketing, Administration & Support. La communication entre les personnes et les 3 secteurs se fait de manière directe et informelle.

Le contact avec Peter, le directeur opérationnel est facile. Le Conseil de Fondation (Board of Directors) est aussi facilement accessible et s'implique passablement dans le suivi des activités opérationnelles. Bien que l'implication du Conseil de Fondation soit perçue comme un signe d'intérêt aux activités de la Fondation, il est parfois perçu par quelques collaborateurs comme un peu invasif dans les activités opérationnelles. Toutefois, l'ambiance générale est très bonne.

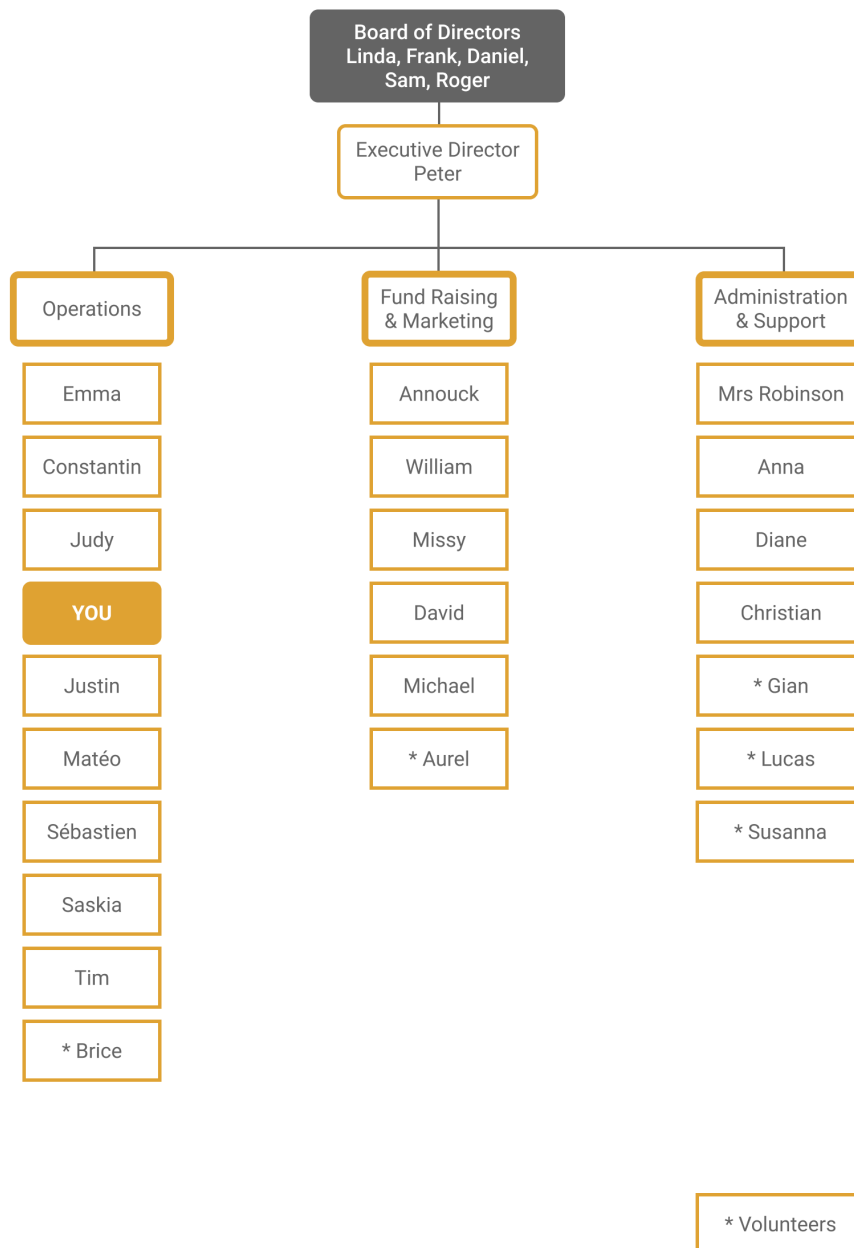


Fig. 1 : Organisation de la Fondation Sandelman

3. Le projet

Hier, vous avez découvert que l'Office National de la Santé Publique (ONSP) lançait un nouveau programme de prévention de la toxicomanie et des dépendances comportementales. Sur le site web de l'ONSP, vous avez trouvé l'appel à soumission de projets pour ce programme (annexe 1). Ce programme semble en phase avec vos idées récentes sur la dépendance aux technologies de l'information. Une campagne sur les nouvelles formes de dépendances comportementales permettrait de montrer que la Fondation est toujours un acteur innovant et contribuerait à attirer l'attention des donateurs.

Après une première séance de brainstorming avec votre équipe de base et quelques bénévoles sélectionnés, vous avez décidé de vous concentrer sur la **dépendance aux jeux vidéo**. Vous avez ensuite eu une discussion avec Peter où vous lui avez demandé de pouvoir consacrer une partie de votre temps à la réalisation de cette proposition de projet. Peter a semblé très intéressé et vous a envoyé cet e-mail le lendemain:

Salut,

Suite à notre rencontre, j'ai réfléchi à ton idée. En fait, plus j'y pense, plus ça a l'air intéressant.

Je pense vraiment que nous devrions faire quelque chose contre ces nouvelles formes de dépendances comportementales. ça pourrait être le premier pas dans une nouvelle direction prometteuse pour notre Fondation.

Donc, pour les prochaines semaines, c'est en ordre pour tu prennes un peu de temps pour travailler sur cet appel d'offres.

Et je suis à disposition si je peux t'aider. Tiens-moi aussi au courant de l'avancement des travaux, je me réjouis de voir le résultat.

Bonne chance !

Peter

Directeur exécutif, Fondation Sandelman

4. Suite dans la simulation

Vous allez maintenant pouvoir communiquer avec vos collègues et autres parties prenantes du projet par l'intermédiaire de la plateforme de simulation: www.AlbaSim.ch.

Au cours de chaque phase du projet, vous devrez effectuer un certain nombre d'actions qui pourront vous fournir des informations et auront un impact sur le projet.

Attention, votre temps disponible n'est pas illimité ! Étudiez bien l'ensemble des options avant de mettre en oeuvre vos décisions.

A vous de réaliser le lancement de ce projet.

Bon travail !

Annexe 1: Appel d'offre

Office National de la Santé Publique (ONSP) Fond pour la prévention des dépendances

Appel d'offres public - Programme spécifique

ID du programme : SP-2/B

Nom du programme : Prévention de la Toxicomanie et des Dépendances Comportementales (PTDC)

1. Renseignements généraux

Le programme spécifique "Prévention de la toxicomanie et des dépendances comportementales" fait partie du programme général quinquennal "Evolution santé nationale" qui doit contribuer à assurer un niveau élevé de protection et une diminution des dommages liés aux drogues traditionnelles et émergentes, ainsi qu'aux comportements excessifs.

Objectifs du programme

- Prévention et réduction de la consommation de drogues, de la toxicomanie et des dommages liés à la drogue
- Prévention et réduction des dépendances comportementales.

Groupes cibles

Ensemble des groupes directement ou indirectement concernés par les problèmes liés aux drogues et addictions comportementales :

- Directs : jeunes, groupes vulnérables et personnes vivant dans des zones défavorisées (groupes à risque).
- Indirects: Enseignants et personnel éducatif, parents, travailleurs sociaux (groupes ressources).

Groupe cible élargi

Organisations et institutions publiques ou privées (y compris les autorités locales, les départements universitaires et les centres de recherche) dans les domaines de :

- Prévention de la toxicomanie
- Formation des médias
- Education

Budget global

Un montant total maximum de 2'750'000.- est alloué pour le premier tour de l'appel d'offre.

2. Soumission

Que finançons-nous ?

Contributions au programme spécifique SP-2/B "Prévention de la toxicomanie et des dépendances comportementales".

Qui peut soumettre une demande de financement ?

- Organismes Sans But Lucratif actifs au niveau national dans le domaine de la prévention et de l'éducation en matière de dépendances et toxicomanie.
- Les organismes à but lucratif ne sont admissibles qu'en tant que partenaires d'une demande présentée par des organismes sans but lucratif ou gouvernementaux à titre de partenaire principal.

Comment finançons-nous ?

Cofinancement ONSP : max. 80% des coûts éligibles ; jusqu'à max. 80'000.-
Durée maximale du projet : 1 an, les projets de courte durée sont appréciés.

3. Sélection des projets

Première sélection

La première sélection se fera sur la base de la proposition de projet.

Deuxième sélection

Les organisations sélectionnées seront invitées à présenter leur projet devant le comité de sélection des projets de l'ONSP.

4. Comment postuler ?

Date limite

Date limite pour le dépôt des propositions de projet : 12 semaines après la publication de l'appel d'offre.

Contenu des propositions de projet

La description du projet doit inclure :

- Description de l'organisation et référence de projets réalisés
- Description du projet
 - Contexte et proposition de solution
 - Matrice de cadre logique
 - Macro-planning
 - Budget
 - Autres aspects jugés intéressants

N'hésitez pas à écrire ou à appeler l'agent SP-2/B pour plus d'informations.